



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

DCM N°06/2016

Date de la convocation : 18/12/2015 Date d’Affichage : 14/01/2016 au 29/01/2016 Date Notification : 14/01/2016
Nombre de membres : * en exercice : 38 * Présents : 35 * Votants : 38

Séance ordinaire du 7 janvier 2016
L’an deux mil seize le sept janvier à 20 h 00

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES – ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	P
Frédéric LEMONNIER	P	Claudine GARNIER	P	Catherine AFFICHARD	P	Éric THIEBE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	R	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P	Lauraine LEMONNIER	R		

AVAIENT DONNE POUVOIR : *Mme BARBE Myriam à Mr LEMAÎTRE Philippe*
Mme VILLAIN Martine à Mr MACE Daniel
Mme LEMONNIER Lauraine à Mr CONSTANT Emile

Mme Sarah PIHAN désignée conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES DE LA COMMUNE NOUVELLE

Monsieur le Maire de la C.N informe que conformément à l'article L 2121 - 22 du C.G.C.T, le conseil municipal de la commune nouvelle peut au cours de chaque séance former des commissions temporaires ou permanentes. Les commissions municipales sont composées exclusivement de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de la commune nouvelle :

- de fixer le nombre des conseillers siégeant dans chaque commission,
- de désigner ceux qui siégeront dans ces commissions.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire de la commune de la commune nouvelle convoque et est président de droit des commissions municipales.

Le Vice- Président est désigné par les membres de la commission, dès la première réunion.

Il propose de fixer la composition de la liste des commissions suivante :

- Finances – Emploi – Personnel -
- Affaires Economiques - Commerce – Artisanat - Industrie
- Culture
- Sports – Jeunesse – Affaires Scolaires – Vie Associative
- Bâtiments Communaux – Travaux – Circulation
- Urbanisme – Environnement – Développement Durable
- Affaires Sociales – Insertion - Personnes Agées – Anciens Combattants
- Logement
- Fêtes et Animations
- Tourisme – Communication
- Foires et Marchés

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (38)*

FIXE la composition des commissions municipales de la commune nouvelle de la manière suivante :

- **Finances – Emploi – Personnel**
 - Delaunay, Lemonnier, Barbe, Lucas, Poirier, Thiebe, Macé, Lenormand, Peloso, Cossé.
- **Affaires Economiques - Commerce – Artisanat – Industrie**
 - Langelier, Grente, Affichard, Mette, Lemoine, Macé, Constant.
- **Culture**
 - Lauranson, Lucas Dzen, Bourdin, Affichard, Grente, Lemoine, Thiebe, Villaespesa, Lenormand, Guérin, Dalisson.
- **Sports – Jeunesse – Affaires Scolaires – Vie Associative**
 - Lemonnier, Dalisson, Lucas, Poirier, Delaunay, Affichard, Villain, Villaespesa, J-M Lemaître, Cossé.
- **Bâtiments Communaux – Travaux – Circulation**
 - Langelier, Mette, Lemonchois, Peloso, Turpin, Bellée, Macé, Lamy, Arthur.
- **Urbanisme – Environnement – Développement Durable**
 - Poirier, Langelier, Lauranson, Lemonchois, Dalisson, Grente, Villaespesa, Macé, Lemoine, Lamy, Cossé.

- **Affaires Sociales – Insertion - Personnes Agées – Anciens Combattants**
 - Lauranson, Guérin, Barbe, Launer-Cosialls, Poirier, Villain, Thiebe, Pihan, Garnier, Grente.

- **Logement**
 - Langelier, Lucas, Lauranson, Affichard, Launer-Cosiall, Villain, Macé, Arthur.

- **Fêtes et Animations**
 - Guérin, Grente, Bourdin, Lucas Dzen, Launer-Cosialls, Lauranson, Dalisson, Lemoine, Macé.

- **Tourisme – Communication**
 - Lucas Dzen, Bourdin, Lemonnier, Affichard, Peloso, Guérin, Grente, Lemoine, Macé, Villaespesa, Constant Emile.

- **Foires et Marchés**
 - Langelier, Mette, Lemonchois, Grente, Bellée, Macé, Arthur, Pihan.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe de la C.N à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire,

Philippe LEMAÎTRE
Maire de la Commune Nouvelle

AR-Préfecture de Saint Lo

050-215006396-20160107-2016010706-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-01-2016

Publication le : 12-01-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE